

Grey Scale #13



A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11 12 13 14 15 B 17 18 19

572/140/50,-

EMANCIPATION MOSCOVITE
DES
PAYSANS POLONAIS
EN 1864

• The Poles, the first gentlemen of Europe. •
Polonais, premiers gentilshommes de l'Europe.
SIR FRANCIS BURDETT.

LETTRE
A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL
LE PEUPLE FRANÇAIS

PARIS
IMPRIMERIE FÉLIX MALTESTE ET Cie
22, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22

1870



572/140/50,-

ÉMANCIPATION MOSCOVITE
DES
PAYSANS POLONAIS
EN 1864

• The Poles, the first gentlemen of Europe. »
Polonais, premiers gentilshommes de l'Europe.

SIR FRANCIS BURDETT.

LETTRE
A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL
LE PEUPLE FRANÇAIS

PARIS
IMPRIMERIE FÉLIX MALTESTE ET C^{ie}
22, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22

—
1870

ÉMANCIPATION MOSCOVITE
DES
PAYSANS POLONAIS
EN 1864

« The Poles, the first gentlemen of Europe. »
Polonais, premiers gentilshommes de l'Europe.

SIR FRANCIS BURDETT.

LETTRE
A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL
LE PEUPLE FRANÇAIS

PARIS
IMPRIMERIE FÉLIX MALTESTE ET C^{ie}
22, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22

—
1870



93/438/9c

EMANIPATION MOSCOVITE

1884

PAYANS POLONAIS

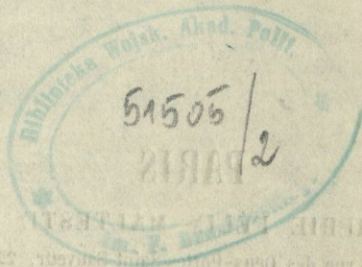
EN 1884

1884

LETTRE

A MOSCOW LA REDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL

LE PEUPLE FRANÇAIS



IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

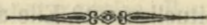
1874



LETTRE

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL

LE PEUPLE FRANÇAIS



I

MONSIEUR,

Votre journal du 26 août dernier donne l'extrait d'une brochure intitulée : *Le Centenaire* (1). L'auteur est M. Mtochowski, connu également sous le nom de Belina. Il se présente encore sous d'autres pseudonymes, et pour cause. Né en France, d'origine polonaise, actuellement c'est un Moscovite converti. Connu comme tel, par quels moyens donc a-t-il mérité votre accueil empressé ? Je ne le cherche pas.

(1) Les Polonais de la Pologne autrichienne ont organisé à Léopol une fête nationale en commémoration de l'union conclue à Lublin, le 12 août 1569, entre les peuples de la Pologne, de la Ruthénie et de la Lithuanie, peuples, à l'exception des Lithuaniens proprement dits, d'origine lechite ou polonaise. A Paris, il y avait un banquet. On a frappé une médaille. Les Moscovites, ou les Russes d'aujourd'hui, n'ont pas été admis dans cette union rigoureusement polonaise. La Ruthénie n'est qu'un nom. Elle ne représente ni une idée ni une nationalité distinctes. Les peuples dits ruthènes, après une séparation assez longue opérée par l'invasion normande et mongole, sont revenus à la patrie primitive, commune, à la Pologne. Quel a été le principe de cette union à jamais mémorable ? La liberté et l'égalité, amour ; paroles, idées énoncées dans des documents officiels. Ce qu'on ose à peine rêver aujourd'hui en Europe, nous Polonais,

L'Opinion Nationale, pendant quelque temps, accepta aussi sa collaboration honorable. Il y laissa un souvenir. Quoi qu'il en soit, M. Boudeville, votre coopérateur, regrette vivement de ne pas pouvoir offrir à l'instruction et à l'édification de ses lecteurs d'autres extraits. Car cette publication éminemment moscovite lui paraît *intéressante*. Est-ce par cette raison, qu'on y calomnie la Pologne et qu'on y admire le Tsar, ce bienfaiteur des paysans polonais et moscovites, comme le croit encore, ou comme le croyait l'Europe, trompée si habituellement? Elle approuvait ce qu'elle ne connaissait que superficiellement, ou ce qu'elle ignorait complètement.

Jusqu'à ce moment, c'était *La Liberté* qui possédait le privilège d'insulter la Pologne, une alliée de la France, et de protéger le gouvernement moscovite, contre lequel, en 1863, toutes les puissances européennes, la Prusse seule, *ce chakal* excepté, ont formulé une protestation généreuse, écrasante, mais absolument stérile. Le *Peuple Français* s'associe donc à *La Liberté* dans cette propagande intelligente et patriotique? Je me refuse encore à le croire.

Aussi, je vous avoue, Monsieur, que ce fut pour moi une surprise, une douleur, en trouvant ces insinuations odieuses, mensongères ou prodigieusement exagérées dans un journal dévoué à l'empire. Faut-il donc vous rappeler que les Polo-

anarchistes, comme le disent les Moscovites et les Allemands, ces grands criminels politiques, nous, barbares encore en ce moment, comme le croit, à notre stupéfaction, le savant Vacherot, nous l'avons réalisé complètement, admirablement, sans violence, sans verser une seule goutte de sang. Nous, Polonais, nous pourrions renvoyer à l'Europe du *xvii* siècle les reproches de l'anarchie et de la barbarie justifiés parfaitement. Or, pour détruire l'effet de cette fête nationale, de cette manifestation contre les Moscovites, Mtochowski avait l'ordre de publier son pamphlet, ses calomnies contre la Pologne. Sa production n'a aucune valeur, soit littéraire, soit historique; c'est une reproduction des mensonges moscovites. Nous nous interdirons toute discussion avec un malheureux qui a vendu sa conscience, si malheureux, qu'il ne m'est pas permis de le mépriser, de le haïr. Pitié! oui! de tout mon cœur.

nais ont défendu noblement, héroïquement le premier empire, et, par contre, que les Moscovites ont coopéré puissamment à sa destruction ? Et aujourd'hui ? Ils n'attendent que l'occasion pour renverser le nouvel empire, pour l'essayer au moins. En douteriez-vous encore, après cette éclatante déclaration de l'alliance prusso-moscovite ? Si on le nie, si on donne des assurances amicales et pacifiques, acceptées si avidement, mais si légèrement, par un certain parti politique en France, je vous suppose, Monsieur, assez d'intelligence et assez de patriotisme pour ne pas y croire. Il y aurait de la trahison, assurément involontaire, mais la plus dangereuse. En désirant s'affranchir du mal dont on croit souffrir, on attire un autre mal dont on ne guérira que très-difficilement.

Au reste, vous connaissez le jugement porté par l'empereur Napoléon I^{er} sur le tsar Alexandre I^{er}, qui se disait son ami, uniquement pour le perdre : « Il m'a trompé comme un Grec du Bas-Empire. » Ce jugement s'applique rigoureusement aux Moscovites d'aujourd'hui. Murawieff, Bezak, Berg, Katkoff, ce dernier, peut-être le plus infâme, mais glorifié au Corps législatif par M. Thiers (1), probablement, vous avez

(1) « Le gouvernement russe est sage, discret, mesuré, sincère même dans son langage. Il y a là, Messieurs, un homme politique d'une grande intelligence » (Thiers, discours prononcé au Corps législatif, le 21 février 1863.) En recopiant ces mots après deux années, nous sommes encore saisi d'étonnement, d'une horreur indicible. Du haut de la tribune française un éloge magnifique donné au gouvernement moscovite, à un homme, certes, le plus méprisable et le plus exécrationnable entre les Moscovites. Un gouvernement qui, dans les années 1863 et 1864, a déporté en Sibérie 300,000 Polonais, en grande majorité, sans jugement, par mesure administrative, et qui, pendant ces deux années, a fait pendre trois Polonais par jour, sans compter les massacres si nombreux commis par les soldats fanatisés, les confiscations par centaines de millions, les vols, les immenses déprédations. C'est donc « un gouvernement sage, discret, sincère? » Probablement, M. Thiers n'honore pas de son estime et de son admiration le bourreau de la Lithuanie, Murawieff, créé comte par un décret signé en France. Quoi qu'il en soit, cela pourra venir encore. Mais il est impossible d'admettre que M. Thiers ignore que Murawieff, à ce qu'on dit, étranglé dans son lit par ses complices, ne faisait qu'exécuter les excitations les plus épouvantables de ce Katkoff, de cette « grande intelligence. » — Tuez donc, tuez encore, tuez tou-

entendu prononcer ces noms-là, noms immortels. Et cependant vous semblez non-seulement approuver, mais admirer ces exterminateurs implacables et furieux de la Pologne; car, enfin, reste-t-il un seul crime qu'ils n'aient pas commis, eux, ces bienfaiteurs, ces libérateurs des paysans polonais? Ce qui m'étonne justement, ce que je ne saurais jamais comprendre, c'est que vous n'ayez pas aperçu le piège tendu si grossièrement par un agent moscovite, par un renégat politique, ami et collaborateur de M. E. de Girardin, auquel cependant je n'adresse ni plaintes ni reproches. C'est une intelligence et une conscience *sui generis* (1). La Pologne, il y a longtemps, n'attache aucune importance aux attaques de ce publiciste, qui n'est que trop connu pour ses prédilections moscovites.

jours! criait «cet homme politique.» Parmi tant de monstres produits par la Moscovie de 1861 à 1865, Katkoff est le monstre par excellence. Certes, M. Thiers est une grande intelligence. Il y aurait donc quelque analogie entre ces deux grandes intelligences? Je soulève la question, sans vouloir la discuter.

Proudhon a dit: «Singulière politique qu'on nous impose de ressusciter les morts, les Polonais, la Pologne.» M. Thiers n'a jamais voulu de cette politique. Et voilà lui et Proudhon rapprochés, réconciliés et unis dans l'adoration des Moscovites et dans la haine contre la Pologne. C'est un chagrin bien grand pour moi, que d'écrire ceci; mais j'accomplis un devoir impérieux, dont je ne pourrais m'affranchir sans honte, sans remords. La patrie avant tout. M. Thiers me comprendra, et je conserve encore l'espérance qu'un jour il surmontera cette fascination moscovite; qu'il brisera cette intimité sanglante, cette complicité morale. Abandonnez la Pologne, laissez-la à son sort, n'en parlez pas, personne ne vous le reprochera, mais ne donnez pas l'accolade au bourreau. Et encore, j'en demande pardon au bourreau proprement dit, il exécute la sentence portée par les autres. C'est une fonction terrible, mais innocente. Mais Katkoff!

(1) M. de Girardin accepte pour collaborateur dans *la Liberté* le fameux espion, le mouchard avoué, Mtochowski, de Belina (le *Peuple Polonais*, 30 septembre 1869). — Quant à Belina, qui se présenta à Prague, dans le caractère d'envoyé de *la Liberté*, il n'a pas osé avouer son nom véritable. Sous ce pseudonyme se cache, comme on le sait, Mtochowski, agent moscovite à Paris, correspondant du *Journal de Varsovie*, organe officiel moscovite. — Mtochowski agent moscovite à Paris et collaborateur de M. de Girardin dans *la Liberté* a pris également la parole. Les journaux

Vous avez donc offert votre journal à un agent moscovite, pour y flétrir la Pologne amie autrefois et aujourd'hui, et pour glorifier l'émancipation des paysans polonais accomplie par la justice et la magnanimité moscovites; émancipation qui n'est qu'un mensonge impudent, la spoliation la plus inique! Ah! on aime le paysan qui ne pense pas; mais on l'aime uniquement pour exterminer les nobles et les bourgeois qui pensent; pour les voler brutalement, scandaleusement. On déporte en Sibérie, dans les années 1863 et 1864, 300,000 Polonais, selon les rapports officiels moscovites. Mais on aime le paysan! Quelle est donc cette illusion ou cette aberration qui, depuis quelque temps, égare si lamentablement certaines consciences françaises? Les souvenirs glorieux communs à la France et à la Pologne n'ont-ils plus pour

chèques ont refusé d'insérer son discours ». Ce qu'a dit cet agent moscovite sur Jean Huss prouve son impudence et son ignorance crasse. Ce sage gouvernement moscovite, comme le dit M. Thiers, paye cette vile marchandise un prix exagéré.

M. H. Martin est ami convaincu de la cause polonaise, c'est un savant de premier ordre. Il n'aime pas le Moscovite, ou plutôt il le déteste. Écoutez-le donc! Il nous assure « qu'il y a une science russe ». Laquelle? Les Moscovites n'osent pas le dire eux-mêmes. Si nous croyons M. H. Martin, il y a aussi une presse russe. Il y a donc une presse dans une société barbare, soumise au plus dur despotisme? Mais quelle est donc cette presse russe ou moscovite? Ou elle est servile jusqu'à l'abjection, ou saisie par la fureur, elle excite aux massacres, aux brigandages en Pologne. Mais attendez: M. H. Martin nous assure qu'à Prague, au centenaire de Jean Huss, « Mtochowski, de Belina, le représentant de la presse française, a porté un toast au journalisme bohême, au souvenir des luttes héroïques, à la réunion de la famille slave. » Je lis et je relis cela, et je n'ose pas croire. Un agent moscovite reconnu comme représentant de la presse française! Cet agent moscovite propage la réunion de la famille slave, évidemment, sous le despotisme moscovite, et M. H. Martin recommande et admire cela! Il y a donc des journaux français qui recueillent gracieusement les élocubrations moscovites, et, si c'est un patriote polonais qui se présente, on le congédie poliment, courtoisement, brutalement. Comprendra qui pourra. Nous saisissons cette occasion pour avvertir respectueusement M. Martin qu'il subit l'influence d'un charlatan littéraire et politique. Faut-il s'en affliger ou seulement en rire? Et cependant ce sont les questions politiques les plus graves.

vous aucun intérêt, en admettant même qu'ils sont éteints? Comment! vous ne conservez ni respect ni culte pour le sang français et polonais versé sur cent champs de bataille en défendant une cause sainte, la plus sainte entre toutes? Prenez garde! tous ceux qui, en reniant la Pologne, serrent, involontairement peut-être, la main ensanglantée du Moscovite ont été atteints par une malédiction, par un châtement terrible, mais juste. Je vous cite M. Guérault. Il renie la Pologne, il affirme sa « déchéance irremédiable »; il glorifie le Prussien, un des meurtriers de la Pologne, et, au même moment, il tombe pour ne se relever jamais, bien que ce soit un grand talent, une belle intelligence. Vous me direz peut-être: et le Moscovite? Attendez donc. Qui a dit ces paroles: « Les vengeances divines sont lentes, mais elles sont infaillibles »? Je vois se manifester en haut les premiers signes de cette vengeance divine. Est-ce qu'on fait impunément ce qu'on a fait en Pologne? Est-ce qu'on approuve impunément ces attentats contre l'humanité? Croyez-le bien, Monsieur, d'où s'éloigne la Pologne outragée, reniée, martyrisée, les furies y entrent. Voyez plutôt l'Autriche! Elle boit jusqu'à la lie les amerlumes qu'elle nous a fait boire; mais avec cette différence, qu'elle les boit parce qu'elle a été criminelle vis-à-vis de nous, la plus criminelle envers elle-même. Elle a coopéré au démembrement d'une puissance amie, en donnant à ses complices et à ses ennemis l'envie et la force pour la démembrer à son tour. Sort réservé à d'autres, qui donneraient leur consentement définitif à l'anéantissement de la Pologne. C'est une conséquence logique.

Quelle est donc cette autorité sur laquelle vous appuyez vos affirmations si fausses et si injurieuses pour la Pologne, seul peuple qui ne vous ait abandonné ni trahi jamais? C'est celle d'un agent moscovite, d'un correspondant des journaux moscovites respirant une haine passionnée contre vous et contre nous, enfin, d'un renégat politique. Non! à moins d'une preuve contraire, de votre propre aveu, renouvelé en connaissance de cause, je douterai encore que les affirmations émises par une plume moscovite, sont à vous réellement, éla-

borations de votre intelligence et de votre conscience. Laissez donc la propagation de ces mensonges et de ces calomnies à *La Liberté*, au *Nord*, à l'infortuné Mtochowski. Quant à vous, vous n'avez aucun intérêt politique ou moral à les adopter, à les accréditer, sinon pour concilier au Moscovite les sympathies françaises et pour convaincre, qu'on a tort en France de proclamer la justice de la cause polonaise. Franchement, croyez-vous pouvoir jamais obtenir ce résultat, n'ayant pour appui que les actes du gouvernement moscovite, les calomnies des agents moscovites, les prédications de *La Liberté* et du *Nord*? — C'est peu, c'est fragile, c'est impolitique, c'est profondément immoral. Abandonnez la victime, n'en parlez pas, passez; mais n'essayez pas de sanctifier les bourreaux. Non! ce n'est pas une inspiration française; et, parce que vous défendez l'empire, c'est répudier, c'est profaner les traditions napoléoniennes, — traditions éminemment françaises et européennes. Veuillez, Monsieur, l'observer et vous souvenir chaque jour que, depuis le démembrement de ma patrie, ni la France ni l'Europe ne peuvent trouver une base pour y établir d'une manière un peu durable leur sécurité, leur indépendance, leurs libertés et leur ordre social. Révolutions succèdent aux révolutions; une catastrophe est suivie immédiatement d'une autre catastrophe. Vous voulez la paix? Comment fonder la paix avec le crime et avec les remords au cœur? M. Guizot, cette belle et sévère intelligence, a dit, en 1846: « Le partage de la Pologne a troublé la conscience européenne ». Et vous, Monsieur? répondez à vous-même, et moi je serai heureux s'il m'est permis de vous approuver.

II

Confiant aux assurances données par un agent moscovite, sans même songer à les vérifier, vous affirmez, Monsieur, que « le peuple polonais est appelé à la liberté civile et politique depuis le glorieux acte d'émancipation signé par Alexandre II. » Le terme « le peuple polonais » n'est pas exact; car, dans cet acte d'une prétendue émancipation, il n'y est question que du paysan polonais. Les bourgeois polonais restent ce qu'ils ont été avant cet acte glorieux, qui, comme vous le verrez, n'a été qu'un acte d'une vaste spoliation des propriétaires fonciers, des nobles, véritables esclaves soumis à un gouvernement despotique. A ces nobles, comme vous le savez, ou comme vous devriez le savoir, on arrache la religion, la langue, la nationalité; on les déporte en masse, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, 300,000. Est-ce donc « un généreux acte d'émancipation »? On favorise dans une mesure très-restreinte les paysans, et on extermine ceux qui représentent la propriété et l'intelligence; une nationalité historique, qui a rendu quelques services à l'Europe et à la France.

On vous dit, Monsieur, et vous acceptez comme vrai, que ce généreux acte d'émancipation accorda aux paysans polonais la liberté civile et politique. L'agent moscovite, et en même temps « ce représentant de la presse française, » comme le dit naïvement M. H. Martin, vous en impose on ne peut plus grossièrement. Les nobles polonaise et même les nobles moscovites, nom qui n'est qu'une dérision amère, ne possèdent pas de liberté politique, fût-ce la plus restreinte. Comment voulez-vous donc qu'on accorde la liberté politique aux paysans; le suffrage universel, peut-être? C'est tout simplement

le mensonge le plus effronté, permis à un agent moscovite, à un renégat politique ; mais à vous, Monsieur ! Évidemment on a abusé perfidement de votre ignorance de la situation de ce pays polonais, de votre obligeance, de votre complaisance peut-être. La situation des paysans polonais et moscovites est modifiée très-légalement sous le rapport matériel. Ils sont aujourd'hui ce qu'ils ont été avant ce généreux acte d'émancipation. Vous lirez de suite les aveux faits par les Moscovites eux-mêmes.

Quant à la liberté civile, il y a une amélioration dans une mesure restreinte. Le paysan polonais est libre de sa personne, sauf les limitations nombreuses, qui sont autant d'obstacles à l'exercice absolu de sa liberté personnelle. Il est, en quelque sorte, l'esclave de la commune. Ainsi, ni liberté civile, ni liberté politique, ni égalité. La chaîne n'est qu'allégée, elle n'est pas brisée. Le paysan n'est pas égal au bourgeois, comme celui-ci n'est pas égal au noble ; mais le paysan, le bourgeois et le noble polonais ou moscovite sont égaux devant le Tzar. Il y a donc l'égalité, mais dans l'esclavage. Le Tzar est la loi vivante. Sa volonté ne souffre aucune limitation. Il n'y a donc pas même le commencement d'une émancipation, ni pour les nobles, ni pour les bourgeois, ni pour les paysans. Quelle est donc la portée réelle de ce généreux acte d'émancipation ? Très-modeste, et en quelque sorte, illusoire. Le gouvernement moscovite donna aux paysans polonais la propriété du sol qu'ils cultivaient, en accordant aux propriétaires une indemnité qui, en réalité, n'est que la spoliation la plus inique, la plus révoltante. Le gouvernement moscovite a mis la main dans la bourse de ces nobles infortunés, y a pris ce qu'il a voulu, et a donné généreusement aux paysans. Dans le royaume de Pologne, les propriétaires expropriés n'ont reçu qu'un quart de la valeur réelle ; dans la Lithuanie et la Ruthénie, les propriétaires ont obtenu à peu près moitié du prix véritable. On spoliait le noble, sans offrir au paysan un bien sensible. Quelques hectares du sol au paysan, — voilà tout. Dans ce généreux acte d'émancipation, il n'y a aucune amélioration politique, morale, intellectuelle. En effet, qu'a-

t-on fait, que fait-on pour relever un peu le paysan polonais et moscovite de ce profond et misérable abrutissement, dans lequel le gouvernement moscovite retient le premier depuis 1772 et 1795, et le second depuis des siècles? Absolument rien. Et on ose recommander, glorifier ce généreux acte d'émancipation! On a l'impudence de reprocher perfidement aux nobles polonais l'esclavage qu'ils auraient imposé aux paysans! Accusations, pour une longue époque de notre histoire fausses et calomnieuses — calomnies inventées par la haine moscovite, et acceptées si légèrement même en France, où cependant on respecte, on aime la Pologne. Les institutions agricoles en Pologne, maintenues très-longtemps et si heureusement, honoreront éternellement la noblesse polonaise. Elle a été coupable à quelques égards; nous-mêmes, nous l'avons dit et nous l'affirmons encore; mais jamais elle n'a été autant coupable, comme l'ont été les nobles allemands, français, anglais, et surtout, les nobles ou plutôt ces esclaves des Tzars. Cette page de notre histoire est belle, admirable. Vous n'en retrouverez pas une semblable dans le passé des nations européennes. Non!

Cette mesure, d'accorder la propriété du sol au paysan, en indemnisant le propriétaire, exécutée loyalement, équitablement, généreusement, comme il était si facile de le faire, aurait amené les résultats les plus bienfaisants pour le pays et pour le gouvernement lui-même. Les capitaux immenses mis en circulation auraient vivifié le commerce, l'industrie et l'agriculture, qui se trouvent actuellement dans une situation si déplorable. Les propriétaires polonais auraient coopéré à cette transformation avec joie, avec *reconnaissance*; mais le gouvernement n'y pensait pas même. Animé d'une haine passionnée et stupide, il ne cherchait qu'à ruiner les propriétaires polonais (1).

(1) Exemple: Les propriétaires des provinces polonaises ont reçu d'indemnité 40 fr. à peu près pour un hectare; mais les propriétaires des provinces moscovites ont reçu 70 francs. Notez encore, que le sol polonais est très-fertile, le sol si sablonneux des provinces moscovites orientales l'est

Aussi cette mesure, exécutée comme elle l'était par des fonctionnaires immoraux, voleurs, n'a produit que des désastres épouvantables, — par exemple, cette famine qui dévasta plusieurs provinces polonaises et moscovites. Cet acte généreux d'émancipation n'a été donc qu'un acte de la démente. Le gouvernement moscovite l'expie cruellement et l'expiera plus cruellement encore. Il a semé les vents et il moissonnera les tempêtes. Quand est-ce que l'on comprendra que le crime frappe, par une conséquence inexorable, mais juste, celui qui le commet? Le gouvernement moscovite sévit contre les communistes et contre les nihilistes; lui-même, en Pologne, contre la Pologne, n'est-il pas communiste et nihiliste le plus effréné? Y a-t-il une seule institution, un seul droit qu'il n'ait renversé avec l'insolence la plus impie? Le nihilisme moscovite annonce l'abolition de la propriété, des religions, des nationalités, de la famille, de la science. Le gouvernement moscovite n'extermine-t-il pas tout cela en Pologne? Bakounin cachète ses proclamations d'un sceau portant deux haches. — Le grand-duc Constantin n'a-t-il pas déclaré: « A quoi bon la noblesse et les bourgeois? le Tzar et les moujiks suffisent! » Le grand-duc moscovite et le nihiliste Bakounin sont dans un accord parfait et touchant. — On semble abhorrer et persécuter le nihilisme, mais on le pratique si admirablement, dans une telle perfection, qu'on excite l'envie de Bakounin lui-même. C'est une lutte des réformateurs, des sauveurs de la société polonaise et moscovite: *De palma summas contendite vires*. Pour Bakounin, cette émancipation des paysans polonais et moscovites est une dérision. Et il a raison: les violences, les rapines, les cruautés qu'on commet en Pologne ne l'étonnent pas, ne le scandalisent pas. Katkoff, Bezak, Milutin, Czerkaski, Murawieff lui-même sont des modérés, des imbéciles politiques. Il faut une autre doctrine, une autre énergie pour régénérer

incomparablement moins, et cependant, ce sol maigre, cultivé très-imparfaitement, on l'a payé double. Générosité et justice moscovites admirées par *Le Peuple Français!* N'oublions pas *La Liberté*.

la société moscovite. Pas de science : la hache suffit. Il le proclame hautement. Et croyez-le bien, Bakounin, quant à cela, est le représentant fidèle de l'idée moscovite. Lisez attentivement l'histoire de ce pays, et vous verrez qu'il n'y a jamais eu un autre gouvernement que le knout, que la hache, — la terreur en permanence; la servilité la plus abjecte, ou les régicides, dont la Russie la Sainte compte plus que tous les peuples de l'Europe. Et les révoltes des paysans? Vous connaissez la dernière de Pugatcheff. N'est-ce pas l'illusion la plus funeste, ou une stupidité inouïe, que de supposer, comme on le fait encore, que le principe moscovite est le principe conservateur?

Il y a un fait charmant, ignoré complètement en Europe, qui révèle quelle a été la pensée inspiratrice de ce généreux acte d'émancipation. Voici la preuve. Dans les provinces polonaises soumises au Moscovite, les paysans, sans aucune exception, sont devenus propriétaires du sol qu'ils cultivaient. On a même accordé la propriété du sol à ceux qui n'en possédaient jamais. Mais dans les provinces moscovites proprement dites, au delà du Dnieper, vers l'Asie, il en est autrement. Là, à peine la moitié des paysans a reçu la propriété du sol. Dans les neuf gouvernements polonais, sans compter le royaume de Pologne détruit complètement, il y a de paysans propriétaires 2,717,539, sur une population générale de 10,000,000. Dans les trente-sept gouvernements moscovites, sur une population générale de 50,000,000, il y a de paysans propriétaires, 3,785,601 seulement, — dénombrement officiel. Différence vraiment énorme. Le gouvernement moscovite a-t-il donc plus d'amour pour les paysans polonais que pour les mougiks orthodoxes? Évidemment non; mais dans les provinces polonaises ébranlées profondément par l'insurrection et surtout par l'acte d'une émancipation véritable, agricole, politique et sociale, proclamé le 22 janvier 1863 par le gouvernement polonais siégeant à Varsovie, il était urgent, indispensable d'exciter les paysans contre les propriétaires, de les désunir, de gagner l'attachement des paysans, qu'on n'a pas gagné cependant. L'insurrection

menaçait de passer le Dnieper et de soulever les paysans moscovites. En Pologne, on avait les motifs les plus pressants de comprimer l'insurrection en flattant le paysan, en lui donnant un peu, mais en promettant la spoliation générale. En Moscovie, ces motifs n'existaient pas. Le gouvernement menageait les nobles moscovites irrités, et ne se souciait que très-médiocrement de l'affranchissement des mougiks. Et, nous l'avons démontré, il n'a jamais songé sérieusement à l'affranchissement, à l'émancipation politique et sociale des paysans polonais ou moscovites, — comme on le suppose en Europe, légèrement, naïvement, ou même perfidement. La liberté civile et politique donnée aux paysans seulement par un gouvernement despotique, ennemi acharné de toute liberté! Quelle prodigieuse absurdité! L'émancipation! mais le gouvernement moscovite a-t-il l'intelligence pour la comprendre, la volonté pour l'offrir? Le peuple moscovite, nobles, bourgeois, popes, les paysans, ont-ils l'intelligence pour la comprendre et pour la conserver? Il y avait et il y a encore l'élément polonais pour régénérer la société moscovite, si corrompue, si profondément déchuë, mais on le déracine, on essaye de le déraciner. Ah! les barbares! les insensés! les stupides! et surtout, les stupides! — « ... Ces institutions libérales, qui n'ont jamais cessé d'être l'objet de ma vive sollicitude, et dont l'influence salutaire, avec l'aide de la grâce divine, un jour s'étendra sur tous les pays que Dieu m'a confiés. Ainsi donc, représentants de la nation polonaise, *vous présentez le modèle de tout ce que je prépare pour ma patrie.* » Qui a prononcé ces paroles vraies et justement mémorables? C'est le czar moscovite Alexandre I^{er}, en ouvrant la diète polonaise à Varsovie, en 1818. C'était l'intuition la plus élevée. La Pologne modèle pour la Moscovie; la Moscovie régénérée par les institutions polonaises. L'histoire le veut; cela s'accomplira tôt ou tard. La Moscovie sera vaincue dans l'ordre matériel, comme elle est vaincue aujourd'hui dans l'ordre moral. Le Moscovite aimera ce qu'il hait à présent. Au commencement du xvii^e siècle, les Polonais, vainqueurs, ont offert aux Moscovites la liberté politique,



une alliance fraternelle, en respectant leur religion et leur indépendance. Les Moscovites ont accepté d'abord ces bienfaits accordés par la sagesse et par la magnanimité de ces nobles polonais qu'on calomnie et que l'on extermine aujourd'hui. Les Moscovites sincères, mais barbares, comme Minin et Pozarski, ou ambitieux et perfides comme Szujski, ont, plus tard, rejeté cette vraie, cette généreuse émancipation polonaise. Mais on y reviendra. Il n'y a, pour la Moscovie, de régénération, de progrès, de révolution que par l'assimilation du principe polonais, de la civilisation polonaise (1).

(1) M. Mérimée a fait sur cet événement mémorable une composition intitulée: *Le faux Démétrius*. Composition d'un bout à l'autre fausse. Nous l'avons réfutée dans la *Revue de Posen*, et nous la tenons à la disposition de M. Mérimée. Seulement, quelques mots. Le premier Démétrius n'était pas faux. M. Mérimée, pour prouver que le premier Démétrius était un imposteur, invoque l'enquête ordonnée et contrôlée par celui qui commanda l'assassinat et qui avait intérêt à prouver que l'assassinat a été accompli. M. Mérimée a fait une découverte étonnante. Il affirme que déjà, au commencement du xvii^e siècle, on voyait clairement que la Pologne tomberait et que la Moscovie grandirait. En d'autres termes: on a tort en condamnant le démembrement: la Pologne l'a mérité. On a tort de condamner la grandeur actuelle des Moscovites: ils l'ont méritée. C'est donc une réconciliation, un pacte d'amitié avec ce fait, qui porte jusqu'à ce moment le nom de crime, d'attentat contre l'humanité. Nous avons la douleur de le dire hautement, la composition des faux Démétrius outrage la vérité historique, blesse le sentiment moral, renie les traditions politiques françaises. Pourquoi payer ce pauvre Mtochowski? Voilà un caractère indépendant, une belle intelligence, qui a trouvé qu'on a eu raison de partager la Pologne. Il n'y a de coupable qu'elle seule. Au nombre de ceux qui renient la Pologne et fraternisèrent avec ses meurtriers, nous comptons M. Laveleye, auteur d'un article inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1869.

III

Croyez-vous, Monsieur, qu'en jugeant cette généreuse émancipation moscovite, je n'écoutes que mon ressentiment, au reste légitime, contre la tyrannie la plus ingénieuse et la plus implacable? Détrompez-vous; je respecte trop ma conscience pour me laisser aveugler par ma haine personnelle ou nationale. Mais il me semble, qu'il n'est pas défendu de flétrir les crimes qu'on a exercés et qu'on exerce librement en Pologne, cette Pologne qui, au xvii^e siècle, selon le jugement de Vauban, a sauvé Vienne et la chrétienté.

Je vous présente donc les appréciations de ce généreux acte d'émancipation faites, par qui? Par les Moscovites eux-mêmes; car, s'il y en a qui mentent, il y en a encore, il est vrai très-rare, qui avouent noblement la vérité et jugent le gouvernement du tzar plus sévèrement peut-être que je ne le juge moi-même.

Le Kiowien, un journal moscovite, fait la peinture de la prospérité agricole, commerciale et industrielle dans les provinces polonaises, de la Volhynie, de la Podolie et de l'Ukraine, avant cette émancipation dévastatrice, dont le gouvernement paternel a confié l'exécution à des hommes connus par leur immoralité la plus scandaleuse, constatée par le gouvernement lui-même (1).

(1) C'est à un prince moscovite qu'on a confié l'expropriation ou plutôt la spoliation des propriétaires dans le royaume de Pologne. C'était un démocrate, un socialiste. Il n'a volé que 6,000,000 fr. Le gouvernement, ou plutôt Walujew, ministre de l'intérieur, a voulu poursuivre ce vol co-

Un autre journal moscovite, *Wiest*, nullement suspect d'attachement à la Pologne, dit : « Ce pays, — la Lithuanie, la Volhynie, la Podolie, l'Ukraine — est ruiné : le bien-être d'autrefois n'existe plus. Le peuple, — les paysans, — d'autrefois si honnête, ne fait que voler, s'adonne aux boissons et refuse le travail. S'il consent à travailler, il travaille un jour, et deux il s'enivre, sans jamais remplir les engagements qu'il contracte. Les propriétaires fonciers et les paysans sont également réduits à la misère. L'influence des juges de paix, protecteurs officiels des paysans, a été la plus désastreuse. Les paysans, égarés par leurs excitations, ont dévasté les champs et les forêts. Les enfants des paysans, vous les rencontrez plutôt dans les cabarets que dans l'école. » Nous priions *Wiest* de nous renseigner : où sont ces écoles ? combien il y en a-t-il ? On peut dire, sans craindre le démenti, que l'instruction primaire n'existe pas dans l'empire du czar. Ce journal ajoute encore : « Partout où je tourne mes regards, je ne vois rien de ce qui serait bon, heureux, raisonnable et praticable. Tout est ruiné, ébranlé, et ne repose que sur une base fragile. Touchez-le et tout s'écroule. » Voilà comment un journal moscovite apprécie et réproouve si justement ce généreux acte d'émancipation.

Iwan Golowine, auteur de plusieurs publications sur la Moscovie, et moscovite lui-même, s'exprime ainsi : « On ne fait rien pour la classe agricole, et la misère croit depuis l'émancipation : l'ivrognerie augmente aussi, et les maladies secrètes dévastent les provinces entières ». La famine, comme nous l'avons dit, ravageait et ravage encore plusieurs provinces. Le clergé polonais avait fondé des sociétés d'abstinence ; le gouvernement les a fait dissoudre, par cette considération décisive, que le monopole des boissons constitue le

lossal, mais on laissa tomber l'affaire. Peut-être, on a trouvé bon de récompenser son zèle, sa haine contre les Polonais qu'il a ruinés complètement. Peut-être, on a découvert qu'il y a d'autres voleurs en grand nombre. Je suis heureux de pouvoir rendre cette justice à M. Wahnjew, honnête homme, quoique Moscovite. Il n'est plus ministre.

principal revenu du trésor. Plus on boit, plus le trésor moscovite prospère (1).

Il est instructif et très-intéressant d'apprendre comment M. Wyrouboff juge non-seulement le gouvernement de son pays, mais le pays lui-même. Il ne le dit pas, mais évidemment, il désespère et de l'un et de l'autre. C'est une immense corruption qui défie tout remède.

« Le gouvernement russe est le plus puissant, il est même le seul puissant en Europe, seul qui puisse agir comme il l'entend, sans se soucier de l'opinion publique, sans craindre le mécontentement du pays. Un gouvernement fantasque, qui change les lois comme on change les décorations sur la scène d'un théâtre, et une société qui laisse tout faire, tels sont les éléments de la civilisation russe. » Cela donc mérite le nom d'une civilisation? C'est une plaisanterie. L'absolutisme illimité dans le gouvernement, la servitude illimitée dans la société, aucune règle, est-ce donc une civilisation, à moins que cela ne soit une civilisation moscovite, sans aucun rapport avec ce qu'on comprend généralement par une civilisation. « Nul ne peut répondre lorsqu'il s'agit d'un pays, où l'arbitraire est la seule règle de conduite ». Et l'émancipation, la généreuse émancipation? » L'émancipation des serfs n'a changé que l'extérieur, sans rien changer au fond moral de l'institution. « Serfs ils ont été avant, serfs il sont après, serfs ils resteront longtemps. Un décret, un trait de plume a-t-il donc la puissance de changer tout d'un coup ce qui a duré plusieurs siècles?

Ce jugement, juste, sévère, terrible, porté sur le pays et le gouvernement moscovites par un savant moscovite, nous

(1) L'empire moscovite compte, par an, 97,000 morts par l'abus des boissons. M. Wyrouboff, moscovite, un des rédacteurs de la *Revue positive*, a publié un article (mars-avril 1869) : *De l'Ivrognerie en Russie*, où il dit : « abus sur abus, fraude sur fraude, tel est, en quelques mots, l'histoire de cette malheureuse législation. Le marchand d'eau-de-vie gagne 75 pour cent. Les paysans, les popes, les fonctionnaires, les filles, tous ivrognes. »



l'acceptons : mais ce jugement prouve que, dans notre appréciation du gouvernement moscovite et de cette fameuse émancipation des paysans, il n'y a ni de l'exagération, ni de la haine polonaise, ni de la calomnie. Comment calomnier ou haïr une misère politique et morale, si profonde, si lamentable, incurable peut-être (1) ? Et, cependant, nous entendons de temps en temps, en France, les éloges décernés aux Moscovites. Selon M. de Morny, « c'est un peuple démocratique. » D'après M. A. Guérault, « c'est une grande nation. » N'est-ce pas un vertige !

J'engage les admirateurs des Moscovites à méditer ce qu'ils pensent sur ces Moscovites, les Moscovites eux-mêmes, car, enfin, il y a encore des consciences qui ne sont pas complètement égarées ; protestations honorables, consolantes, mais, je pense, stériles. *Vox in deserto.*

Quelques citations. Une Revue moscovite, *La Contemporaine*, mai 1869, présente un tableau effrayant de la société moscovite avilie par le despotisme. L'article porte l'inscription significative : *Question de vie ou de mort.* Mais nous le demandons, où chercher la force, une idée assez puissante pour allumer une vie nouvelle au sein de cette société déchue ?

Un poète moscovite, on suppose que c'était Michailow, indigné des vols incalculables que les fonctionnaires commettaient pendant la guerre de Crimée, adressa au tzar Nicolas ces paroles sanglantes : « Le vol est devenu pour nous une habitude indéracinable. Sans les vertus nationales, qu'est-ce donc que le trône ? Un tas de copeaux. » Ce poète calomniait-il son pays ? Le haïssait-il ? Il le maudissait parce qu'il l'aimait passionnément. Dans le Recueil des lois moscovites, on a conservé, même aujourd'hui, un ukase, où le tzar Pierre I^{er} dit textuellement : « Le vol, c'est une disposition innée chez le peuple russe. » En effet, l'empire moscovite n'est-ce pas une accumulation de vols et de brigandages ? Méditez sur ce fait curieux et concluant. Sous le règne du tzar Nicolas I^{er}, par l'autorisation de la censure impériale, on a publié ces mots :

(1) *Revue positive* (mars-avril 1869).



« Dans la langue russe, il y a deux verbes auxiliaires, « voler et mentir. » Voilà la civilisation moscovite, dont parle sérieusement M. Wyruboff, propagateur des doctrines positives (1). Dernier trait. Herzen, un réfugié moscovite mort dernièrement à Paris, dans l'odeur de la sainteté socialiste, fait cet aveu : « Comme tout ce qui est civilisé et humain se développe difficilement et lentement chez nous (2) ! » Mais se développe-t-il au moins ? Herzen nourrissait dans son sein deux passions qui s'excluaient l'une l'autre : mépris souverain pour l'Occident, et l'amour de son pays, où ce qui est humain se développe si difficilement et si lentement, et auquel cependant, il discernait la mission de régénérer l'humanité. Orgueil et désespoir incommensurables.

Pour en finir, nous offrons aux méditations de ceux qui, rient la Pologne en glorifiant l'émancipation moscovite, le résumé du rapport officiel transmis au tzar Alexandre II

(1) Le gouvernement moscovite décréta la construction d'un chemin de fer nommé Russe-nouvelle. La firme Wenkerstein, de Berlin, demandait, pour un kilomètre, 64,000 roubles en argent, et la maison d'Oppenheim, de Vienne, 80,000 roubles en argent. Généralement, le trésor moscovite payait, pour un kilomètre, de 70,000 à 90,000 roubles en argent. Mais voici qu'un Polonais, Szydowski, ne demande, par kilomètre, que 43,000 roubles en argent. Scandale et stupéfaction ! Évidemment, les offrants et les fonctionnaires partageaient entre eux les millions par centaines. A qui donc adjugea-t-on la construction de ce chemin de fer ? Pas à celui qui offrait les conditions les plus avantageuses. Il n'y aurait rien à voler. Les faux billets de banque moscovites ; le vol de l'or et de l'argent tirés des mines de la Sibérie, évalué à 50,000,000 de francs ; le vol, dans les magasins du gouvernement, du fer et du sel, et je ne cite que des faits récents, ce sont les opérations conduites par les fonctionnaires eux-mêmes.

(2) *La Cloche* (15 avril 1864). — *L'Opinion Nationale* du 23 janvier dernier, sous la signature de M. Louis Jezierski, annonce la mort d'Alexandre Herzen et fait un éloge magnifique de ce Moscovite le plus affiné ! OÙ M. L. Jezierski prend-il ses renseignements ? Tout ce qu'il en dit est faux. La jeune Russie, Herzen, né du sang de Pestel, a renié son origine quant à la Pologne. Pestel a voulu rendre à la Pologne toutes ses provinces envahies par les Moscovites, en lui restituant une indépendance absolue. Il demandait à la Pologne libre un secours fraternel, une armée de 100,000 hommes, pour occuper le territoire moscovite, et veiller jusqu'à la com-

par le général Friedriks, commandant de la gendarmerie, sur la russification du royaume de Pologne. *Habemus confidentem reum*. Nous affirmons ce qu'affirme ce gendarme moscovite d'origine allemande.

1° Les paysans, avant 1863, étaient bien disposés pour le gouvernement (?) ou indifférents. Aujourd'hui, en 1869, ils sont hostiles franchement; ils méprisent le gouvernement, qui a volé la terre aux autres pour en donner à eux. Ils le méprisent encore, parce qu'il persécute la langue et la religion; ils refusent d'envoyer leurs enfants aux écoles moscovites.

2° La noblesse, c'est-à-dire, les propriétaires sont ruinés, et ils haïssent le gouvernement plus passionnément qu'autrefois. Avant 1863, il y avait un parti du gouvernement; dans ce moment, il n'y en a pas.

3° Le clergé catholique entretient une haine secrète, mais

plète transformation de la Société moscovite. Et Herzen, je le dis par ma connaissance et mon expérience personnelle, tout en protestant de son amour pour la Pologne, a voulu escamoter les provinces polonaises envahies par le Moscovite. Sa politique, quant à la Pologne, ne diffère nullement de celle du gouvernement moscovite. Un jour, mécontent des Polonais qui devinaient sa duplicité, sa perfidie, il a dit : « Je ferai sentir aux Polonais ce que je suis. »

M. L. Jezierski dit que Herzen « s'initiait aux idées de la civilisation d'Occident. » Mais non ! M. L. Jezierski n'a pas lu donc cet écrit, où il s'explique clairement sur l'Occident ? Il croyait cet Occident mort, impuissant, pourri, précisément comme l'affirmait le Tzar Nicolas. Herzen attribuait à la Russie la mission de régénérer l'Occident. Mais ce qu'il haïssait passionnément, c'était la France, c'est l'empereur Napoléon III. Il était question d'un rapprochement entre moi et ce Moscovite. Or, il y a mis deux conditions : ne pas insister sur la restitution des provinces polonaises et rompre complètement avec la France. J'ai refusé. J'ai des motifs pour croire que, depuis quatre ans, Herzen cherchait la réconciliation avec le gouvernement. Sa haine contre la Pologne et contre la France méritait parfaitement cette faveur.

Mais que dire d'un journal polonais, organe d'une démocratie radicale, qui verse des larmes amères sur un Herzen ? M. Wyruboff espère, qu'un jour, la Russie et l'humanité feront élever un monument à la gloire de Herzen. Soit ! Mais la Pologne n'offrira pas un centime.

irréconciliable. Il n'y a que des prêtres moralement méprisables qui se rallient à nous.

3° Les bourgeois sont fanatiquement dévoués à la Pologne. Par des concessions plus ou moins larges, on pourrait apaiser le ressentiment des nobles et du clergé catholique. Quant aux bourgeois, on ne saurait l'espérer raisonnablement.

4° Ceux qui représentent l'intelligence du pays détestent le gouvernement cordialement : ils méprisent souverainement tout ce qui est russe.

Ainsi, malgré les efforts les plus grands, la russification du royaume de Pologne de 1863 à 1869 n'a fait aucun progrès.

Rien de plus vrai. Nous ajouterons seulement que, selon les affirmations des journaux moscovites, ce rapport s'applique mot pour mot à la Lithuanie, à la Volhynie, à la Podolie et à l'Ukraine.

Les paysans polonais, qu'on croyait pouvoir gagner en leur offrant cette généreuse émancipation, nourrissent contre le Moscovite une aversion profonde et irréconciliable. Ainsi soit-il.

Il y a des gouvernements, il y a des peuples qui se rendent coupables et responsables des crimes, sans le comprendre, sans ressentir le trouble dans la conscience. Les Moscovites sont-ils dans ce cas, qui serait une certaine atténuation de leur conduite politique abominable ? Non. Pogodin, un littérateur moscovite ne permet pas de l'admettre. « La plus grande partie de l'Europe déteste véritablement la Russie. Notre principal et le plus implacable ennemi, c'est l'opinion publique en Europe. » Ainsi Pogodin, et avec lui tous les Moscovites, comprennent le crime qu'ils accomplissent. Quel enseignement reçoivent-ils de cette connaissance si claire et si effrayante ? Ils continuent le crime ; ils en poursuivent les conséquences les plus extrêmes. Où est la cause de cette inimitié impitoyable, de cette réprobation européenne ? Ils le savent à merveille. Le même Pogodin avoue encore : « La Pologne est l'endroit le plus vénérable de notre corps. » Il le disait en 1855, preuve que, même sans l'insurrection de 1863, les Moscovites

ont résolu l'anéantissement de la Pologne. L'insurrection n'est qu'un prétexte. En effet, Pogodin a déclaré nettement : « La Pologne doit être anéantie ». L'anéantissement de la Pologne, c'est donc un acte arrêté définitivement, profondément réfléchi, exécuté impitoyablement. En effet, un journal moscovite officiel, *l'Invalide russe*, en 1867, prononça cette condamnation, « ni trêve, ni pitié. »

Dans une de mes publications, j'ai cité ces paroles de M. Ampère : « Le barbare à demi civilisé, c'est le pire des barbares. » Je les reproduis encore pour l'édification de ceux qui admirent la civilisation russe, la généreuse émancipation moscovite. M. Bonneau, de *l'Opinion nationale*, le 25 janvier 1870, nomme la Russie « ce loup dévorant », c'est la vérité elle-même. Mais il lui arrive d'attaquer avec la dernière violence certains pays qu'il convoite passionnément, ce loup dévorant. Ses doctrines, à cet égard, sont essentiellement moscovites, admirées, applaudies chaleureusement à Pétersbourg. Heureuse Moscou ! Elle est servie très-utilement par ceux précisément qui l'abhorrent. Mais je le demande, est-ce servir, je ne dis pas la Pologne, mais la France, l'Europe, l'humanité ? Quel mal aura fait la Turquie à l'Europe pour en recommander la destruction ? Quel bien fait-elle, la Moscovie, pour ne pas réclamer son démembrement par l'affranchissement de la Pologne ? Le nœud de toutes ces difficultés européennes est à Moscou et pas ailleurs.

IV

L'Agent moscovite affirme que l'empereur Napoléon I^{er}, en 1807, prononça l'abolition de l'esclavage dans cette partie de la Pologne à laquelle il avait rendu l'indépendance. Mais la noblesse, qui remplissait à elle seule toutes les fonctions, avait éludé ses intentions réformatrices, « en maintenant les anciennes iniquités. » Et vous, monsieur, vous ajoutez : « Ce sont de fort bonnes choses. » Cependant, chaque mot prononcé par cet *Agent moscovite* est un mensonge, ou une exagération la plus perfide. Et tout cela, vous le sanctionnez par l'autorité de votre nom, par la vaste publicité de votre journal.

Je reviendrai à ces anciennes iniquités de la législation polonaise, mais je déclare d'abord que, sauf un temps assez restreint, cent cinquante ans, l'ancienne législation polonaise, à l'égard des paysans, a été vraiment admirable. Aucune nation en Europe n'en avait de semblable. Il n'y a eu jamais en Pologne ni serfs ni esclaves, pendant que dans l'Europe, il y a eu des serfs et des esclaves jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, et chez les Moscovites, ces réformateurs, les serfs et les esclaves n'ont disparu, au moins nominalement, que dans l'année 1864. Grâce à qui donc ? A la noblesse polonaise et au décret d'affranchissement vraiment généreux rendu par le gouvernement polonais le 22 janvier 1863. Le gouvernement moscovite délibérait quinze mois, et s'il a décidé cette émancipation incomplète, inique et spoliatrice, c'était uniquement pour prévenir le soulèvement général des paysans polonais et moscovites. Ce sont des faits historiques.

L'empereur Napoléon I^{er}, le magnanime empereur Napoléon I^{er}, est venu en Pologne douze ans après sa destruc-

tion. Les Prussiens y étaient les maîtres absolus, comme dans d'autres provinces polonaises les Moscovites et les Autrichiens ont été les maîtres absolus. Pourquoi n'ont-ils pas aboli cette servitude, cet esclavage, ces anciennes iniquités de la législation polonaise ? Quant aux paysans, les Moscovites, sauf quelques modifications insignifiantes, ont maintenu les relations existantes jusqu'à l'année 1864, et non-seulement ils les ont maintenus, mais ils se sont opposés énergiquement à la transformation complète, proposée par la noblesse polonaise, qu'on calomnie aujourd'hui et qu'on extermine furieusement « sans trêve et sans pitié, » ces oppresseurs des paysans. L'Autriche organisa les massacres de la noblesse polonaise en 1846 et, par reconnaissance, accorda aux égorgeurs la propriété foncière. Les Prussiens seuls ont agi justement, loyalement, en ce qui regarde les paysans. Mais la noblesse polonaise du duché de Posen n'a opposé aucune résistance. Au contraire, elle coopéra librement et généreusement. Les Prussiens eux-mêmes le reconnaissent. Pour tout ce qui a été conservé dans la Pologne sous la domination moscovite et autrichienne, la noblesse polonaise n'est pas responsable. Est-ce elle qui gouvernait le pays ? Les Moscovites seuls exerçaient un pouvoir absolu dans la Lithuanie, dans ce que l'on nomme faussement la Ruthénie et dans le royaume de Pologne. Qui donc ne leur permettait pas d'abolir cette servitude et cet esclavage qu'on reproche à la noblesse polonaise amèrement, mais injustement, mensongèrement ? Si les relations entre les propriétaires et les paysans étaient iniques, les Moscovites seuls en sont responsables. Ils les ont conservées intégralement, ayant le pouvoir de les abolir. Les propriétaires polonais n'étaient pas libres d'introduire un changement quelconque ; mais le gouvernement moscovite l'était complètement, et cependant, non-seulement il n'a rien fait pour améliorer la condition du paysan polonais, mais il a défendu sévèrement aux autres de le faire. S'il y a eu des iniquités, ces iniquités sont l'œuvre du gouvernement moscovite. Il ne les a pas renversées ou modifiées lui-même : il n'a pas permis aux propriétaires po-

lonais de les renverser ou de les modifier. Et il ose aujourd'hui en accuser les propriétaires polonais, les calomnier après les avoir spoliés iniquement ! Voilà, monsieur, « ces fort bonnes choses », qui ont mérité votre approbation. Vous accordez vos éloges et vos sympathies aux apparences, aux exterminateurs. Vous permettez qu'on outrage dans votre journal les victimes, ceux qui respectent, qui aiment la France, qui l'ont défendue longtemps et héroïquement. Il faut le lire, relire et encore relire pour y croire. La victime souffletée; l'oppresser, le persécuteur admirés ! Spoliation des propriétaires immense, le bien matériel aux paysans à peine sensible; l'absolutisme, et, comme le redit M. Wyruboff « absolutisme fantasque » imposé aux nobles et aux paysans, extermination d'un peuple; vous décorez tout cela, monsieur, du nom pompeux et séduisant « d'un acte généreux d'émancipation. » Y croyez-vous ? Je porte appel devant vous-même. Décidez. Il n'y a que ces effrontés de Newa pour soutenir cette accusation. Les propriétaires polonais sont coupables pour n'avoir fait le bien qu'ils désiraient, mais qu'ils n'avaient pas le pouvoir de faire; et le gouvernement moscovite est libéral, généreux, protecteur du paysan polonais, n'ayant pas fait le bien qu'il pouvait faire. Appuyez-vous donc cette accusation ? A mon avis, en France, c'est impossible. Ces lignes sympathiques au Moscovite, vous ordonnerez de les effacer de votre journal : elles font tache. Qui le sait ? Peut-être un journal moscovite les invoquera pour prouver qu'on revient des illusions à l'égard de la Pologne; et qu'enfin, on rend justice au gouvernement du czar. Juste châtement de ces défaillances inqualifiables qui, aujourd'hui, ne sont pas si rares en France.

Ces propriétaires polonais, et après le démembrement, par dérision, ces nobles Polonais sont devenus les vrais esclaves des trois gouvernements despotiques; aucun droit, aucune liberté, aucune action politique, aucune influence sur le gouvernement de leur patrie. Les réformes, quant aux paysans, étaient-elles désirables ? pourquoi les oppresseurs ne les ont-ils pas introduites ? Il y a de la véritable folie à les en accu-

ser, à les rendre responsables, ou à reproduire dans les journaux européens ces infamies allemandes et moscovites. Grave et sainte autorité ! Certes, grave et sainte pour M. Thiers, qui proclame la sagesse du gouvernement moscovite, et pour M. E. de Girardin, qui s'associe à un agent moscovite, pour l'accomplissement de cette mission honorable et patriotique (1).

Cependant la noblesse polonaise ne négligea aucune occasion pour manifester ses sentiments sympathiques aux paysans. En Autriche, surtout, après la révolution de 1830, les représentants de la noblesse, appelés pour écouter en silence les volontés de l'empereur et formuler leurs prières et pétitions, auxquelles on ne répondait jamais, ont, à plusieurs reprises, réclamé vivement une réforme des relations entre les propriétaires et les paysans. Les documents officiels l'attestent hautement. Le gouvernement gardait le silence ou refusait. Mais en 1846, sous le prétexte d'un mouvement, il ordonna les massacres de ces nobles qui demandaient la dotation foncière et l'affranchissement des paysans, en décernant les éloges et les récompenses aux organisateurs et aux exécuteurs des massacres. Pour ne nommer qu'un seul, l'illustre Benedek, écrasé à Sadowa, et avec lui l'Autriche. Le gouvernement autrichien a été forcé d'accorder aux paysans de l'empire la dotation foncière ; mais il reste vrai que trois mille nobles Polonais, vieillards, femmes, enfants, massacrés avec les raffinements les plus atroces, ont acheté de leur sang l'affranchissement des paysans autrichiens. On les a exterminés.

(1) Nous citons M. Kraszewski, polonais, une de nos illustrations littéraires : « Notre ennemi acharné, E. de Girardin, essaye de prouver à son gouvernement que la presse n'exerce aucune puissance. Mais les amis eux-mêmes de ce publiciste en décomposition, qui, doué d'un talent prodigieux, n'a obtenu rien que de l'argent, n'acceptent pas ses paradoxes. » Kraszewski s'exprime ainsi sur les ouvriers français : « Il y a cette beauté dans le caractère du peuple français, que partout, il accueille un Polonais comme un frère, et partage cordialement son pain avec celui auquel on a volé la patrie. La blouse bleue de l'ouvrier recouvre un cœur le plus généreux. « C'est vrai. » (Compte rendu pour l'année 1867, pag. 35 et 143.)

nés, mais aussi, on a été condamné à exécuter ce qu'ils ont voulu faire, ces oppresseurs des paysans.

Sous le règne du tzar Alexandre I^{er}, qui souvent manifestait les aspirations les plus élevées, sans avoir l'énergie de les poursuivre, les nobles polonais du gouvernement de Wilna ont émis les vœux d'affranchissement des paysans. Le gouvernement, non-seulement n'a pas admis ces vœux, mais il a commandé de ne jamais les renouveler. Il y a eu quelques affranchissements partiels. Jamais le gouvernement n'a voulu les sanctionner. Simon Konarski, émigré venu de France, fonda une société secrète, dont le but unique a été le soulèvement et l'affranchissement des paysans. Dénoncé, il a payé de sa vie cette tentative généreuse. Il est mort, horriblement déchiré par le knout. La chair vivante tombait en lambeaux sanglants. C'était un noble polonais.

Sous le règne de Nicolas I^{er}, en 1848, la noblesse polonaise du gouvernement de Minsk, déclara au gouvernement, qu'elle était parfaitement disposée à accorder aux paysans la propriété du sol qu'ils cultivaient. On lui a répondu par une réprobation sévère, accompagnée de l'ordre de ne jamais y revenir.

Comment souffrir l'affranchissement des paysans polonais par l'initiative polonaise en face des paysans moscovites, esclaves véritables, et esclaves à ce point, que précisément, sous le règne de Nicolas I^{er}, on les vendait publiquement, généralement. Il existait même, dans cette sainte Russie, la vente voilée très-légèrement des filles moscovites orthodoxes pour les harems musulmans. Toutes ces monstruosité, inconnues dans les provinces polonaises, sous la domination moscovite; inconnues également dans l'ancienne législation polonaise et, sous d'autres rapports, la plus libre, la plus belle entre toutes au moyen âge jusqu'au commencement du xvii^e siècle : pressentiment, à quelques égards, modèle des constitutions politiques auxquelles aspire l'Europe d'aujourd'hui.

Pendant les fêtes du couronnement du tzar Alexandre II à Moscou, le prince Étienne Lubomirski insista vivement

auprès des ministres moscovites sur la nécessité d'affranchissement des paysans polonais de La Lithuanie. Première initiative appartient donc à un Polonais. Les maréchaux de la noblesse polonaise présents au couronnement, consultés, s'associèrent chaleureusement à cette réforme, sans réclamer aucune indemnité. C'était toujours un sacrifice, un don généreux accordé librement aux paysans. Nous signalons à l'estime de l'Europe les noms de ces maréchaux, de ces nobles Polonais, calomniés et maudits par la diplomatie moscovite : Alexandre Domejko, Joseph Dowgird, Calixte Orzeszko, Louis Slotwinski. Le tzar a eu la sagesse d'accepter cette initiative polonaise ; mais la sagesse l'abandonna de suite, car, dans un ukase, il a mis les limites dans lesquelles il enferma l'affranchissement des paysans polonais. Les propriétaires, les nobles, n'étaient pas libres de faire ce qu'ils voulaient, ce qu'ils désiraient faire et ce qu'ils auraient fait, si on leur avait permis d'agir par eux-mêmes. Cette première réforme des institutions rurales n'accordait aux paysans polonais ni la propriété du sol, ni liberté, ni égalité civiles. C'était une réforme incomplète, illusoire, telle que le tzar l'imposa à la noblesse polonaise, évidemment opposé à l'émancipation sincère des paysans. Il la remercia par un ukase officiel pour son concours pressé et loyal. C'est alors seulement que, fort du consentement des nobles polonais, il proposa les mêmes réformes à la noblesse moscovite, qui les vota la rage dans le cœur.

Nous comprenons cette rage. On la forçait de suivre l'exemple donné par les Polonais, ces ennemis héréditaires : on touchait à leur propriété, à leurs esclaves, en les laissant esclaves vis-à-vis du tzar, auquel on attribue ces paroles : « Je me ferai hâcher plutôt que de consentir à une constitution. » Probablement, on n'allégeait un peu la condition des moujiks que pour contenir la noblesse moscovite ; force complètement aveugle et inconsciente contre une autre force qui l'était moins, et, comme l'histoire moscovite le prouve, par des exemples terribles, si dangereuse pour la sécurité des tzars. Paul 1^{er} disait à un ambassadeur : « Il n'y a de grands

chez moi que ceux auxquels je parle et pendant que je parle.» Quant au dénouement, vous le connaissez. Vous connaissez également que les assassins de l'infortuné Paul I^{er} commandaient les armées et représentaient la sainte Russie à l'étranger. La sainte Russie s'en accommode à merveille. Karamzin raconte, qu'à la nouvelle de l'assassinat de Paul I^{er}, on s'abordait en se félicitant, en versant des larmes de joie. Réjouissance publique. Encore un trait. Catherine II, la grande Catherine, comme le dit M. Vacherot dans ce moment, à notre étonnement, la grande Catherine, le jour de l'assassinat coucha avec l'assassin de son mari.

Si donc les paysans polonais de la Lithuanie n'ont pas obtenu un affranchissement large, ce n'est pas parce que les nobles ne l'ont pas voulu, mais parce que le tzar y a mis une opposition absolue, pour affirmer, quelques années plus tard, que ce sont les nobles Polonais qui repoussaient l'affranchissement et que c'est lui, le tzar, de son propre mouvement, qui donne aux paysans une émancipation généreuse. Laissons dire cela. Les faits que nous alléguons donnent le démenti à ces assertions. La pensée de l'affranchissement appartient aux Polonais, et l'accomplissement très-restreint appartient au gouvernement moscovite; aucun mensonge ne prévaudra contre cette vérité.

Dans le royaume de Pologne, après la chute de la révolution, en 1831, les propriétaires fonciers, nobles généralement, de leur propre mouvement, progressivement, changeaient les relations existantes entre eux et les paysans. Les redevances pécuniaires remplaçaient la corvée. Le paysan, libre de sa personne, devenait fermier, ou plutôt propriétaire, tant qu'il remplissait les conditions attachées au contrat consenti librement. Constantin Zamoyski donne l'exemple en affranchissant quinze mille paysans de ses vastes domaines. Le gouvernement n'encourageait pas cette transformation; mais aussi il ne s'y opposait pas. Ainsi, vers l'année 1860, on s'est aperçu, que trois quarts des paysans cultivateurs ont été fermiers héréditaires. La transformation a été donc à peu près complète, sans aucune intervention du gou-

vernement. La Société agricole a fait un pas décisif. En 1861, à la très-grande majorité, elle vota la dotation foncière des paysans. Ils allaient devenir propriétaires véritables. Le gouvernement non-seulement a refusé sa sanction à cette grande mesure, mais il prononça la dissolution de la Société agricole. Ainsi, il est manifeste qu'il était hostile à cette révolution sociale, qu'il n'entendait nullement ni accepter ni introduire par lui-même l'affranchissement des paysans du royaume de Pologne. Enfin, le gouvernement national polonais, à la veille de l'insurrection, par un décret du 22 janvier 1863, déclara les paysans propriétaires du sol qu'ils occupaient, sauf l'indemnité, en leur accordant, de plus, l'émancipation civile et politique absolue. Quinze mois après, le 4 mars 1864, le gouvernement moscovite proclama son émancipation à lui, en dénaturant l'émancipation polonaise. Les paysans, dans les pays polonais, sous la domination du tzar, devenaient les propriétaires, moins l'égalité devant la loi, moins l'affranchissement politique.

Ces faits prouvent que la noblesse polonaise n'était pas opposée à l'affranchissement des paysans et, que le gouvernement moscovite ne s'emparait de l'initiative polonaise que pour la fausser. Son émancipation n'est qu'une mesure économique, une amélioration matérielle très-restreinte des paysans et une spoliation inique des anciens propriétaires, comme nous l'avons démontré. La noblesse polonaise ne mérite pas cette réprobation qu'on soulève contre elle et, le gouvernement moscovite ne mérite pas ces éloges qu'il se donne à lui-même par les écrivains achetés, ou, qui ignorent complètement la situation réelle.

Ainsi, il est faux que les propriétaires polonais ont été hostiles à l'affranchissement des paysans. Ce qui est vrai, c'est le contraire. Mais ils n'étaient pas libres d'accomplir cette transmission sociale et politique. Le gouvernement moscovite s'y opposa jusqu'au dernier moment. Et cette émancipation incomplète, qui n'a fait du bien ni aux anciens ni aux nouveaux propriétaires, il ne la proclama qu'en 1864, sous la terreur de l'insurrection des paysans polonais et moscovites.

Un adoucissement très-léger aux paysans, rien pour l'amélioration de leur condition sociale et politique. Voilà cette émancipation dont on s'est servi pour spolier, persécuter et calomnier en Europe ces nobles Polonais, qui l'ont été autrefois.

Mais le gouvernement moscovite ordonne aussi de calomnier et de flétrir notre passé, « les iniquités de l'ancienne législation polonaise. » Et il trouve même en France des gens qui approuvent ces mensonges, sans se donner la peine d'étudier l'ancienne législation polonaise à l'égard des paysans.

Admettons qu'il y a eu des iniquités dans l'ancienne législation polonaise. Mais qui donc, parmi ceux qui nous les reprochent, a le droit de nous les reprocher ? Sont-ce les Moscovites, par hasard, chez qui la servitude et l'esclavage des paysans ne disparaissent nominalement que dans ce moment ? Est-il permis aux nobles moscovites de condamner les nobles polonais, à eux, affranchis des Mongols, esclaves les plus lâches d'Iwan le Terrible, de Pierre I^{er}, esclaves abjects ou étrangleurs des tzars, qui encore au xviii^e siècle, en s'adressant aux tzars, s'intitulaient officiellement eux-mêmes « votre esclave ? » Catherine II, cette grande criminelle, a réprouvé le nom, mais le sentiment reste, et je le crains, il restera longtemps ineffaçable. Karamzin, historien moscovite distingué, n'a-t-il pas dit : « Nous avons secoué le joug des Mongols, mais nous avons conservé les vices des esclaves. » Orgueil, cruauté, la servitude abjecte, perfidie, incommensurables !

Si nous tournons nos regards vers l'Occident, où sont les nobles qui oseraient s'élever contre l'ancienne législation polonaise à l'égard des paysans ? Les paysans, en Occident, étaient-ils ou non, serfs ou esclaves des nobles allemands, français et anglais ? Y a-t-il donc si longtemps que les serfs et les esclaves ont disparu des législations occidentales ? Il y en avait encore au xviii^e siècle, et il en reste quelques vestiges en Allemagne. Nous n'avons ni l'intention ni besoin de blesser ou d'humilier qui ce soit ; mais en Occident, les nobles eux-mêmes, les bourgeois n'étaient-ils pas aussi des esclaves à des degrés différents ? Est-ce faire mentir l'histoire en disant



que, dans sa généralité, toute la société occidentale est une société d'affranchis, d'esclaves et de serfs qui, glorieusement, héroïquement, ont brisé leurs chaînes? Si donc vous condamnez les nobles Polonais pour ces iniquités controuvées, exagérées le plus perfidement, commencez d'abord, en condamnant vos propres iniquités parfaitement vraies, nullement exagérées, chez les nobles moscovites, allemands, français et anglais. Quand Jésus a dit aux Pharisiens : Jetez donc la pierre; ils se sont tu; ils ont disparu. Mais vous, vous dépassez par vos calomnies et par votre injustice les Pharisiens eux-mêmes. Vous n'êtes que cette populace égarée ou corrompue, qui délivrait Barabas et crucifiait le Christ.

Quelle était donc cette législation polonaise à l'égard des paysans, avant le démembrement de notre pays? Je l'ai dit et je l'affirme, admirable, juste, sans nier les aberrations funestes et regrettables pendant le temps, qui ne dépasse pas cent cinquante ans au plus. Il est absurde, il est odieux, il est ridicule de reprocher que la Pologne a fait peser sur les paysans une oppression si restreinte, jamais si longue et si cruelle, comme chez les autres. Nous déplorons cette faute, nous l'avons reprochée le plus vivement à la noblesse polonaise, dont le passé, et j'y insiste fortement, de ces nobles, en ce qui regarde les paysans, est vraiment glorieux. Il commande l'estime et la reconnaissance. Aucune autre noblesse en Europe ne mérite cette estime et cette reconnaissance. Sous ce rapport, comme sous d'autres rapports, c'est la première noblesse de l'Europe. Elle a créé les institutions politiques libres, cause déterminante du démembrement de notre pays, accompli par les despotes les plus éhontés, et souffert par d'autres despotes, surpassés aujourd'hui par une certaine démocratie la plus avancée.

Du commencement de la première formation de l'État polonais, jusqu'à sa dissolution violente par les autres, la législation polonaise ne connaît ni serfs ni esclaves; ces noms n'y existent pas. Il est difficile, même impossible, de constater que, dans les premiers siècles de notre existence, il y a eu des nobles, c'est-à-dire, des opprimés et des oppresseurs. Et même quand ces nobles ont apparus, les paysans étaient ab-



solument égaux aux nobles. Pour les uns et pour les autres, les mêmes juges, le même Code civil, *jus terrestre*, et, dans les premiers siècles, il y a des indications, que les agriculteurs jouissaient de la liberté politique. Ils assistaient, ou pouvaient assister aux diètes, aux assemblées, aux colloques, où on délibérait sur les affaires judiciaires et les intérêts généraux du pays.

Le paysan porte le nom de *Kmetho*, héritier, propriétaire. Il est absolument libre de sa personne. En observant certaines prescriptions, ou en payant une indemnité, il avait le droit de sortir de la commune à laquelle, par le consentement mutuel, il avait été admis. Mais personne n'avait le pouvoir ou le droit de le contraindre à quitter le sol qu'il cultivait, qu'il possédait à titre héréditaire, qu'il transmettait à ses enfants. C'était un propriétaire véritable, un possesseur à perpétuité. Pas de corvées, pas de servitudes ou de prestations personnelles, excepté l'impôt et le cens au gouvernement, à l'État, et plus tard, comme il est permis de le présumer, par délégation, aux chevaliers, chargés particulièrement de la défense du pays. Ces chevaliers, ces milites, sont les germes d'où est sortie la noblesse inconnue chez les Slaves, dans la société primitive polonaise.

Voilà ces iniquités de l'ancienne législation polonaise. Cette législation a été conservée intégralement jusqu'au milieu du *xvi^e* siècle. Aussi le connétable Jean Tarnowski disait-il justement, fidèle à la lettre et à l'esprit de cette législation : « *Kmetho* ayant payé le cens, *census*, n'est que mon voisin. » Ainsi, ni serf, ni esclave, absolument libre, et, devant la loi, égal au connétable lui-même. C'est comme aujourd'hui en France; mais comme cela n'était pas encore, même au *xviii^e* siècle, et je n'insiste plus sur les horreurs du moyen âge.

La formule générale, pour la société polonaise et pour les sociétés occidentales, est donc celle-ci : en Pologne, le paysan est absolument libre de sa personne; il est propriétaire du sol qu'il occupe; il est égal devant la loi aux chevaliers, aux nobles, aux puissants seigneurs. C'est le principe qui n'a pas été aboli, même dans l'époque où on

avait plutôt limité que détruit le droit attaché aux paysans.

En Europe, c'est autre chose; c'est le contraire absolu de ce qui existait en Pologne, si heureusement pour elle. Elle était libre, puissante, et par son organisation sociale et politique, première en Europe. Dans cette Europe qui nous condamne, aujourd'hui, perfidement ou par une ignorance honteuse, le paysan est esclave, serf, il ne s'appartient plus à lui-même. C'est le principe qu'on n'a renversé complètement qu'à la fin du XVIII^e ou au commencement du XIX^e siècle, grâce aux victoires et à l'expansion de la révolution française. Le paysan polonais, libre et propriétaire, souffre la limitation de sa liberté pendant cent cinquante ans tout au plus. Le paysan, en Europe, esclave et serf, s'élève laborieusement, à travers des souffrances inouïes à la liberté personnelle et à la propriété du sol. Le paysan polonais perd un droit dont il jouissait pendant des siècles. L'esclave, le serf, en Europe, fait la conquête très-récente de libertés qu'il ne posséda jamais. Le paysan français est un serf antique affranchi. Le paysan Polonais, c'est un homme libre dès le commencement, auquel pendant un temps assez restreint on a fait violence.

Cette violence évoqua les protestations généreuses. Gornicki, Modrzewski, Skarga, au XVI^e siècle; Starowolski, Opalinski, au XVII^e siècle. La noblesse, épouvantée des malheurs qui accablaient le pays, a reconnu elle-même ses injustices envers le paysan. Enfin, la constitution du 3 mai 1791 a placé les paysans sous la protection de la loi. Réforme timide, incomplète, mais toujours une réforme admise librement par la noblesse elle-même, pendant qu'à cette époque, chez les Moscovites et chez les Allemands, ils étaient ce qu'ils ont été toujours, serfs, ni libres, ni propriétaires.

Cette première réforme aurait été suivie de réformes complètes. Le paysan polonais aurait repris tous ses droits, toutes les libertés qu'il possédait anciennement. Mais ces souverains, auxquels lord Brougham et Georges III, roi d'Angleterre, ont donné justement le nom de brigands, ont démembré la Pologne, uniquement pour comprimer ou plutôt pour anéantir

le développement logique et inévitable des principes admis par la Constitution du 3 mai. L'esclavage moscovite et allemand s'impose aux paysans et aux nobles. Si la noblesse polonaise a été coupable envers les paysans, jamais elle ne l'aura été autant que les nobles des autres pays. Il y aurait l'injustice la plus criante à ne pas reconnaître que, pendant des siècles, elle respecta le droit de paysan. Jamais, enfin, on ne saurait lui dénier cet éloge, que, de son propre mouvement, elle essaya de réparer les fautes qu'elle avait commises, ayant la force miraculeuse de résister aux tentations, de ne pas suivre les exemples hideux donnés par les sociétés féodales. On la calomnie cependant. Mais qui donc? Les meurtriers d'un peuple innocent. Qui encore? Ceux qui, pour excuser devant eux-mêmes leurs défaillances, et surtout, pour ne pas défendre la victime, ayant le devoir et l'intérêt de la défendre, aiment mieux reproduire les calomnies inventées par les meurtriers. C'est de l'opium qu'ils administrent à leur conscience. Qu'ils dorment. Nous aurons assez de charité pour ne pas les réveiller; d'autres feront cette besogne de tortionnaires. Regardez ce qui se passe en Autriche. En 1846, elle fait massacrer les nobles. En 1863, après quelques hésitations, elle passe aux Moscovites; et dans ce moment, croyez-vous que le Moscovite repose sur un lit de roses. En vérité! en vérité! j'aime mieux notre martyr.

V

Vous avez entendu l'exposé fait par l'agent moscovite, fidèle représentant de son gouvernement, et vous lui avez accordé, par méprise, je le crois, votre approbation. Vous avez à présent mon exposé basé sur les faits, sur les témoignages moscovites, sur l'histoire de mon pays. Jugez en connaissance de cause. Je prie également ceux qui renient ce qu'ils avaient admirablement compris autrefois, qu'ils jugent. On dira tout ce que l'on voudra ; mais la cause polonaise est et restera cause française et européenne. Les attentats qu'on avait accomplis, et qu'on accomplit chaque jour dans mon noble pays, ne porteront jamais le bonheur et la sécurité ni à la France, ni à l'Europe, à qui ce soit, pas aux Moscovites eux-mêmes. Voyez plutôt l'Autriche, qui, elle aussi, en a commis. Plus ils s'obstineront à faire ce qu'ils fout, plus ils s'enfonceront dans cette boue de sang et de malédiction. « On nous déteste », crie douloureusement Pogodin ; on vous détestera davantage. Le châtement vous atteindra. Là, où est le crime, il y a logiquement l'expiation.

Y a-t-il dans cet exposé une certaine vivacité à votre égard ? Je ne le pense pas. Mais s'il y en a, je l'efface. Vous serez le premier à me comprendre et à m'absoudre. Le droit de défense est sacré, inviolable, et je défends qui ? mon pays si intimement uni au vôtre, une victime meurtrie et calomniée, non-seulement par les tyrans, mais de temps en temps calomniée même par ses amis, qui supposent qu'ils parviendront à étouffer leurs remords. Effort triste, et il ne réussira pas.

Je l'ai dit, et je tiens à le redire encore, afin de prévenir toute interprétation fautive ou malveillante de mes sentiments. Il y a dans mon âme pour la France un respect, un attachement inaltérables. C'est un devoir. Mais également, c'est un devoir d'avouer la vérité à ceux qu'on respecte et qu'on

aime, et pour lesquels nous sommes décidés à mourir comme sont morts glorieusement nos pères! *Vitam impendere vero.*

Y a-t-il quelques expressions trop sévères pour les Moscovites? Peut-être; mais, à l'égard de ces messieurs, tout est permis, excepté la colère, le mépris et la haine. Le jugement, même le plus sévère, c'est un devoir envers eux. Nous, Polonais, nous leur devons des ménagements infinis, une commisération sincère; car nous sommes victimes, et eux, les coupables, les malheureux, si égarés, détestés en Europe, comme ils l'avouent eux-mêmes. Cependant cette commisération n'est pas le renoncement, l'abdication, la soumission, l'oubli. Non, et jamais non! Quant à cela, nous obéirons à l'Écriture. Ne pas haïr l'ennemi, oui! mais à condition d'une résistance au mal, aux puissances criminelles. Comment! il est raisonnable d'anéantir le mal dans l'ordre matériel, et il ne serait pas permis d'anéantir le mal dans l'ordre moral et politique! Les Polonais, qui défendent la langue, la nationalité et la liberté, ce sont donc des révolutionnaires, des anarchistes! Et les Moscovites, qui exterminent la langue, la nationalité et la liberté, sont-ils donc des hommes d'ordre! Jusqu'à quand tolèrera-t-on en Europe ces violences et ces effronteries!

Ego Moscoviam delendam esse censeo.

Car, croyez-le bien, monsieur, dans cette lutte entre nous et eux sont engagées les destinées de l'Europe. Si nous succombons définitivement, d'autres succomberont après nous, à peu près immédiatement, avec cette différence, que nous Polonais, nous prendrons au milieu des Slaves une situation influente et honorable, en conservant les éléments indestructibles d'un avenir réparateur. Tôt ou tard notre idée vaincra. *Non omnis moriar.* Quant aux autres, que puis-je dire? La Pologne, depuis bientôt un siècle, par ses souffrances supportées, pour ainsi dire, miraculeusement; par ses résistances héroïques, ne donne-elle pas les avertissements effrayants? Ils subiront les conséquences inévitables de ce qu'ils font actuellement; l'amointrissement, la décadence, la dissolution

très-probablement. Le centre de la gravitation politique et intellectuelle se déplacera. Quand Vienne et Constantinople s'écrouleront, est-ce pour consolider l'indépendance et la civilisation des États du midi et de l'occident? Alors, il n'y aura de place en Europe que pour le Moscovite et pour son chacal, le Prussien, dernière conséquence du démembrement de la Pologne. Il est encore temps pour en prévenir l'accomplissement.

Je termine par les paroles que j'avais citées à la première page de cet exposé. — « Polonais, les premiers gentilshommes en Europe »; — et les fautes qu'ils avaient commises, qu'ils expient par un martyre cruel mais glorieux et salutaire, ne les rendent pas indignes de cette appréciation. Sir Francis Burdett, peut-être, ne savait pas lui-même combien il était dans le vrai.

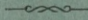
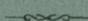
Aussi, monsieur, au moins, je l'espère, vous ne tarderez pas à frapper de nullité le jugement du 26 août dernier que vous portez contre nous, trompé par les assurances mensongères d'un agent moscovite. Je le souhaite, monsieur, passionnément, pas pour nous, car à nous, éprouvés par tant de malheurs, les défaillances de nos amis ne sauraient nous blesser ni aggraver notre situation; mais je le souhaite précisément pour nos amis, pour l'honneur du noble et grand peuple que nous respectons, que nous aimons, à qui nous unissent des souvenirs immortels, des intérêts inséparables. On a dit justement au Congrès de Vienne, en 1815 : « On a reconnu l'importance de la Pologne après qu'elle avait disparu ». Aujourd'hui on la reconnaît encore mieux. Non ! ni pour la France, ni pour l'Europe, aucune autre combinaison ne remplacera la Pologne; sinon, l'abîme s'élargira : *Abyssus invocat abyssum.*

Paris, février, 1870.

J.-B. OSTROWSKI.

89, rue Legendre.

51505/
2

——
Paris. — Imp. Félix Malteste et Cie.
——